

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 3 DÉCEMBRE 2012

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 23 novembre 2012, accompagnée d'un ordre du jour comportant 16 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 29 novembre 2012 comportant 2 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 45 présents

M. Elio DI RUPO, M. Nicolas MARTIN, M. Georges-Louis BOUCHEZ, Mme Catherine HOUDART, M. Marc BARVAIS, M. Achile SAKAS, M. Pascal LAFOSSE, M. Marc DARVILLE, Mme Mélanie OUALI, M. Jean-Pierre DUPONT, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, M. Jérôme MANDERLIER, M. Mauro DEL BORRELLO, M. Jean-Marc LECOCQ, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, M. Guillaume HAMBYE, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Danièle BRICHAUX, Mme Sandrine JOB, Mme Farida BOUROUBA, M. Emmanuel TONDREAU, M. Christophe DUBOIS, Mme Michelle WAELPUT, M. Maxime POURTOIS, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, Mme Charlotte DE JAER, M. John JOOS, M. Fabio ANTONINI, Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme Caroline JUDE, M. Yves ANDRE, M. Florent DUFRANE, M. Stéphane BERNARD, Mme Christine LAGNEAU, M. Lionel BONJEAN, Mme Caroline DEFRISE, Mme Fabienne URBAIN, Mme Marie MEUNIER, Mme Catherine MARNEFFE, M. John BEUGNIES,

membres du Conseil communal, élus lors des élections communales du 14 octobre 2012 dont l'élection a été validée le 8 novembre 2012 par le Collège provincial

M. Guy GOETGEBUER, Président du CPAS assiste à la séance.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir. Bienvenue dans cette salle du salon gothique de l'hôtel de ville pour cette séance exceptionnelle qui est l'installation du nouveau conseil communal. Nous allons suivre l'ordre du jour et je vous expliquerai les points au fur et à mesure que nous avançons. Le point numéro un consiste en la communication par le secrétaire communal de la décision du Collège provincial validant les élections communales du 14 octobre 2012. Je cède la parole à M. Philippe LIBIEZ secrétaire communal faisant fonction.

1^{er} objet : Communication par le Secrétaire communal f.f. de la décision du Collège provincial du 8 novembre 2012 validant les élections communales du 14 octobre 2012. Secrétariat

M. LIBIEZ, Secrétaire communal f.f. : par courrier du 12 novembre 2012, le greffier provincial nous a transmis l'arrêté de validation concernant les élections du 14 novembre 2012. L'arrêté date du 8 novembre 2012

Vu le procès-verbal des élections qui ont eu lieu le 14 octobre 2012 à Mons pour le renouvellement intégral du Conseil communal ;

Vu les pièces y annexées ;

Considérant que ces élections n'ont fait l'objet d'aucune réclamation ;

Considérant par ailleurs que ledit procès-verbal ne contient aucune observation ni réclamation ; qu'au surplus, aucune irrégularité susceptible d'influencer les résultats du scrutin n'a été constatée dans les opérations ;

Suite à la vérification réalisée en exécution des articles L4146-6, L4146-9 et L4146-10 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, deux résultats ont été modifiés :

Sur la liste PS :

- Mme Mélanie OUALI obtient 1381 voix de préférence au lieu de 1391

Ces changements n'impliquent aucun changement au niveau de la dévolution des sièges entre les listes et au niveau de l'ordre des élus effectifs et suppléants ;

Où, en séance publique, Monsieur le Député provincial Serge Hustache, en son rapport, ARRETE

Article 1 : les élections qui ont eu lieu à Mons, le 14 octobre 2012, ainsi que les pouvoirs des candidats proclamés respectivement conseillers communaux titulaires et suppléants sont validés.

Par rapport au procès-verbal de recensement des votes par Bureau communal, les changements suivants sont actés :

Sur la liste PS :

- Mme Mélanie OUALI obtient 1381 voix de préférence au lieu de 1391

Article 2 : Expédition du présent arrêté sera transmise, par pli recommandé, à la poste au Conseil communal de et à Mons, par l'intermédiaire de Monsieur le Bourgmestre, chargé d'en assurer l'exécution ;

Article 3 : Expédition du présent arrêté sera transmise, par pli recommandé à la poste à Mme Mélanie OUALI.

Ainsi prononcé en séance publique à Mons, le 8 novembre 2012.

Présents :

M. Serge HUSTACHE, Président

M. Gérald MOORTGAT,

Mme Annie TAULET

M. Yves LARDINOIS

Mme Fabienne CAPOT, Membres,

M. Patrick MELIS, Greffier provincial

M. Claude DURIEUX, Commissaire du Gouvernement wallon

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : merci M. le secrétaire communal. Nous passons au point deux de l'ordre du jour, c'est la prestation de serment et l'installation des conseillers communaux. Dans cet ordre, le Bourgmestre sortant prêtera d'abord serment dans les mains de la première Échevine et sera installé à ce moment-là comme nouveau conseiller communal et présidera la séance jusqu'à ce que le Pacte de Majorité soit adopté et jusqu'à ce que le premier Échevin Nicolas Martin ait prêté serment comme Bourgmestre f.f.

2^{ème} objet : Prestation de serment et installation des Conseillers communaux. Secrétariat

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

Mme HOUDART, Échevine : M. BARVAIS, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal. Toutes mes félicitations.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : M. John BEUGNIES, je vais prendre acte de votre serment.

M. John BEUGNIES : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. John JOOS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Yves ANDRE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Guillaume HAMBYE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Savine MOUCHERON : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

Mme Catherine MARNEFFE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Christophe DUBOIS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Charlotte DE JAER : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Emmanuel TONDREAU : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Lionel BONJEAN : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Florent DUFRANE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Hervé JACQUEMIN : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Jean-Marc LECOCQ : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Richard MILLER : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Christine LAGNEAU : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Georges-Louis BOUCHEZ : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Marie MEUNIER : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

Mme Fabienne URBAIN : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

Mme Farida BOUROUBA : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

Mme Caroline DEFRISE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

M. Stéphane BERNARD : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Sandrine JOB : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

Mme Danièle BRICHAUX : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

M. Mauro DEL BORRELLO : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Caroline JUDE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

M. Fabio ANTONINI : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Jérôme MANDERLIER : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Michelle WAELPUT : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

Mme Khadija NAHIME : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Cédric MELIS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Samy KAYEMBE KALUNGA : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Maxime POURTOIS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Bruno ROSSI : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Mélanie OUALI : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Jean-Pierre DUPONT : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Jean-Paul DEPLUS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Marc DARVILLE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Joëlle KAPOMPOLE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

Mme Pascal LAFOSSE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale . Félicitations.

M. Achile SAKAS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

M. Nicolas MARTIN : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

Mme Catherine HOUDART : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseillère communale .
Félicitations.

M. Elio DI RUPO : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Conseiller communal . Félicitations.

3^{ème} objet : Formation du tableau de préséance des Conseillers communaux. Secrétariat

ADOPTÉ

4^{ème} objet : Formation des groupes politiques – Prise d’acte. Secrétariat

ADOPTÉ

5^{ème} objet : Approbation du Pacte de Majorité. Secrétariat

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Avant de passer aux points suivants, je rappelle aux conseillers communaux qu'ils doivent signer leur acte de prestation de serment avant la fin de la séance pour les remettre au secrétaire communal. Alors nous sommes au point trois, c'est la formation de l'ordre de préséance des conseillers communaux qui ont été classés de 1 à 45 je crois que ce document ne nécessite pas de commentaire. Je passe au point quatre qui est la formation des groupes politiques. Donc les groupes politiques qui sont représentés au sein du conseil communal, le PS, le M.R., Ecolo, CDH, PTB et Citoyen. Nous pouvons passer au point cinq qui est l'approbation du pacte de majorité. Donc le pacte de majorité consiste à la liste suivante, comme bourgmestre M. Elio Di Rupo, comme Échevins Monsieur Nicolas Martin, M. Georges Louis Bouchez, Catherine Houdart, M. Achile Sakas, M. Pascal Lafosse, M. Marc Darville, Mme Mélanie Ouali, comme Président du CPAS pressenti Mac Barvais. Il y a un vote concernant le pacte de majorité. Donc je propose que ce soit un vote par groupe. Il n'y a pas de remarque ? On peut procéder au vote ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, M. MARTIN, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAEPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. BARVAIS

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : donc le point est adopté. Nous passons au point six qui est la conséquence du pacte de majorité et c'est la prestation de Monsieur Elio Di Rupo en qualité de bourgmestre en titre.

6^{ème} objet : Prestation de serment du Bourgmestre . Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre en titre : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Bourgmestre en titre. Félicitations.

7^{ème} objet : Empêchement et remplacement du Bourgmestre – Communication.
Secrétariat

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : nous sommes au point sept, c'est une communication faite par le Bourgmestre en titre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre en titre : Mesdames, Messieurs, chers collègues, conformément aux dispositions légales et en vous remerciant des actes que vous venez de poser en qualité de Bourgmestre, je voudrais vous faire part de la communication suivante, je le fais officiellement, mais j'ai le sentiment que tout le monde sait ce que je vais dire, vu mon empêchement temporaire, j'y reviendrai dans quelques instants, l'empêchement de ma fonction de Bourgmestre durant la période de ma fonction de

Premier Ministre, je désigne durant cette période, Monsieur Nicolas Martin en qualité de Bourgmestre faisant fonction.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : donc le point huit est la prestation de serment du Bourgmestre faisant fonction.

8^{ème} objet : Prestation de serment du Bourgmestre faisant fonction. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Bourgmestre f.f. et vous cède la Présidence de ce Conseil. Félicitations.

9^{ème} objet : Prestation de serment et installation des Échevins. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : mes chers collègues, en vous remerciant, je vous propose de poursuivre notre ordre du jour en procédant maintenant à la prestation de serment des Échevins et Échevins

Mme Catherine HOUDART : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevine.

M. Georges-Louis BOUCHEZ : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevin.

M. Achile SAKAS : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevin.

M. Pascal LAFOSSE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevin.

M. Marc DARVILLE : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevin.

Mlle Mélanie OUALI : Je jure Fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je vous remercie et vous félicite et je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Échevine.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues , ceci étant fait je vous rappelle que compte tenu de l'empêchement de M. le Bourgmestre en titre il reviendra au Collège communal de proposer un Échevin complémentaire , lequel assurera mes fonctions durant la période où Elio Di Rupo poursuivra ses responsabilités de Premier Ministre fédéral. Notre collègue Joëlle KAPOMPOLE qui a été proposée par le groupe socialiste prêtera donc serment lors de notre prochain conseil après avoir été présentée par le Collège communal.

Je vous propose de poursuivre notre ordre du jour, nous en arrivons maintenant au point 10 qui porte sur la formation du tableau de préséance des membres du Collège communal et des Conseillers communaux.

10^{ème} objet : Formation du tableau de préséance des membres du Collège communal et des Conseillers communaux. Secrétariat.

ADOPTÉ

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : je propose un vote par groupe Est-ce qu'il y a des remarques préalablement ? Pas de remarque ? Unanimité. Je vous remercie nous passons à présent au point 11

11^{ème} objet : Désignation des Conseillers de l'Action Sociale. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : le point porte sur la désignation des conseillers de l'action sociale, conseillers qui ont été proposés par les différents groupes politiques selon le principe de la proportionnalité et en fonction des résultats des élections du 14 octobre 2012. Est-ce qu'il y a des difficultés dans l'assemblée ? Pas de difficulté ? Le point est donc approuvé à l'unanimité je vous remercie. Il est accompagné de deux points qui ont été transmis dans le cadre d'un ordre du jour complémentaire le 11 bis et 11 ter. Le 11 bis porte sur la démission d'un membre du conseil de l'action sociale et le point 11 ter sur le remplacement d'un conseiller de l'action sociale démissionnaire. En effet par courriel du 22 novembre, l'un des membres du conseil de l'action sociale M. Jacques Flandroit nous a fait connaître sa volonté de démissionner de ses fonctions de membre du conseil du CPAS. Dès lors je vous invite à prendre acte de cette démission, c'est le 11 bis et pour ce qui concerne le point 11 ter je me permets de les lier sauf difficultés dans votre chef. Il s'agit de procéder au remplacement de ce conseiller et le nom qui vous est proposé est celui de M. Marc BARVAIS. Sur le point 11 bis il y a une simple prise d'acte, pour le point 11 ter il faut un vote, est-ce qu'il y a est-ce qu'il y a des difficultés ? Est ce que vous voulez qu'on procède au vote ? Unanimité ? Je vous remercie.

ADOPTÉ

11bis objet : Démission d'un membre du Conseil de l'Action sociale. Acceptation. Secrétariat

ADOPTÉ

11ter objet : Remplacement d'un Conseiller de l'Action sociale démissionnaire. Acceptation

ADOPTÉ

12^{ème} objet : Élection des Conseillers de Police.Cab.Bourg.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Le point 12 fait appel à l'élection des Conseillers de Police . Pour rappel le conseil de police de la zone Mons Quévy regroupe outre les bourgmestres des deux communes concernées 23 membres dont 21 sont issues du Grand Mons. Ceux-ci sont choisis à l'issue d'un vote à bulletin secret opéré au sein des conseils communaux. Nous allons donc procéder à ce vote et pour ce faire, chaque conseiller va recevoir huit bulletins de vote selon le scrutin prévu par la loi. La Secrétaire communale adjointe et l'Huissier en chef procèdent à la distribution des bulletins et nous récupérerons par leur intermédiaire ces bulletins de vote par la suite. Pour ce qui concerne le dépouillement, je vous propose de poursuivre nos travaux une fois le vote opéré, de sorte que nous puissions continuer l'ordre du jour et les résultats seront communiqués par la suite, le dépouillement sera assuré conjointement par la Secrétaire communale adjointe et par les deux Conseillers de notre assemblée les plus jeunes, non candidats du Conseil de Police, en l'occurrence il s'agit de Marie Meunier et de Stéphane Bernard. Je vous propose de vous laisser un peu de temps pour procéder au vote.

Et ce que tout le monde a voté ? Mes chers collègues, Mme Brulard, Mme Meunier et M. Bernard vont donc procéder à la réception de vos bulletins de vote, en attendant je me propose de poursuivre notre ordre du jour en vous rappelant que pour ce qui concerne le Conseil de Police, petite précision, il y a 21 membres à désigner au sein de notre assemblée. En ce qui concerne le calcul de proportionnalité politique, la représentativité des différents groupes a d'ores et déjà été établie, chaque groupe selon la proposition qui a été formulée de commun accord entre les différents partis politiques, bénéficiera vraisemblablement d'une représentativité au sein de ce Conseil de Police telle qu'il en ressort des accords passés notamment avec les partis de la majorité. Voilà, ceci étant dit, nous allons laisser le dépouillement s'opérer et dans quelques instants nous passons si vous l'acceptez au point 13 qui porte sur les délégations au Collège communal pour les questions liées au personnel. Y a-t-il des demandes d'intervention pour ce point ?

Mme De Jaer, Conseillère communale : Il ne nous apparaît pas que le huis clos est très long au conseil communal et ne demande pas un énorme travail. On a un peu peur que l'on perde en transparence et que si un jour il y a un problème, nous perdions en matière d'éthique. C'est pour cela que mon groupe s'abstiendra sur ce point. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Mme Moucheron

Mme Moucheron, Conseillère communale : ce sera une abstention pour mon groupe aussi

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : pas d'autres interventions ? Je vous rappelle que les dispositions qui sont prévues dans le cadre du présent point sont d'application en conformité avec le code de la démocratie locale wallonne. Ce sont des dispositions qui sont récurrentes de législature en législature et qui s'applique dans la quasi-totalité des communes wallonnes. C'est un peu à l'image d'une entreprise dans laquelle le conseil d'administration donne délégation à la direction pour pouvoir opérer la gestion courante de l'entreprise. Eh bien ici le principe est le même pour un certain nombre de points en tout cas notamment liés au personnel il est de tradition que le conseil octroie une série de délégations au Collège communal dans un esprit de bonne gestion et de bon fonctionnement de notre ville, ce point est lié également au point 15 pour des dispositions de même nature mais nous y reviendrons dans un instant.
Pour le groupe Citoyen ?

M. John Joos, Conseiller communal : je vais m'abstenir aussi

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Pour le groupe PTB ?

M. John Beugnies, Conseiller communal : je vais voter contre

13^{ème} objet : Personnel – Nominations – Délégation au Collège communal GRH 16JN-Délégation 2012

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, BARVAIS, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE,

BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

1 NON : M. BEUGNIES

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE
ADOpte

14^{ème} objet : Crédits Provisoires pour l'exercice 2013. GF

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : le point 14 fait appel à l'adoption de crédits provisoires pour l'exercice 2013. Là encore, un mot d'explication pour vous rappeler que compte tenu des élections communales qui ont eu lieu le 14 octobre dernier, il est de coutume que le budget soit préparé par les services et présenté à l'occasion du mois de décembre. Cette année-ci, compte tenu de l'échéance électorale et les circulaires envoyées est transmise par la région Wallonne notamment par le ministre Furlan, les communes été tenues de s'inscrire dans un contexte de gestion prudente donc dite d'affaires courantes. Étant donné qu'il nous faudra encore quelques semaines, le temps d'installer le nouveau Collège et d'organiser des réunions avec les services pour préparer ce budget, il est de tradition au début d'une nouvelle législature que nous commençons l'année budgétaire en l'occurrence ici l'année 2013, en fonctionnant sur base des 12èmes provisoires. Ces douzièmes dont je rappelle le principe pour nos nouveaux collègues permette de fonctionner avec une autorisation d'engager des dépenses sur base maximale des crédits inscrits au budget de l'année antérieure et la proposition qui vous est faite est de pouvoir fonctionner de la sorte pour les mois de janvier et février, le temps que le budget puisse être présenté et débattu ici au conseil et que nous puissions rencontrer l'ensemble des services pour ce faire.

Est-ce qu'il y a des difficultés par rapport à ce point où des demandes d'intervention ?
Mme De Jaer et Mme Moucheron dans un second temps.

Mme De Jaer, Conseillère communale : On comprend bien l'importance de faire des douzièmes provisoires mais néanmoins nous nous abstiendrons. Ces douzièmes provisoires seront issus d'un budget pour lequel nous voterons contre parce qu'ils ne représentent pas les politiques que nous souhaitons mener pour la ville, donc mon groupe s'abstiendra.

Mme Moucheron, Conseillère communale : conformément au vote que nous avons appliqué cette année par rapport au budget de la majorité antérieure, ce sera une abstention pour nous aussi.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : bien, je vous remercie alors nous procédons au vote

M. JOOS, Conseiller communal : je vais m'abstenir.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : alors en ce qui concerne le parti PTB ?

M. BEUGNIES, Conseiller communal : on n'était pas là non plus mais nous n'étions pas pour le budget 2012 donc c'est non

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : je suis heureux que vous vous soyez penché longuement sur le budget 2012.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, BARVAIS, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

1 NON : M. BEUGNIES

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE

ADOPTÉ

15^{ème} objet : Marché de Travaux, de Fournitures ou de services – Service ordinaire – Délégation au Collège Communal GF.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : donc dans la même philosophie que le point 13 ce sont les délégations de pouvoirs du Conseil au Collège pour ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services pour le service ordinaire uniquement et donc pour les dépenses courantes. Y a-t-il des difficultés ?

Mme De Jaer, Conseillère communale : on s'abstiendra mais pas du tout pour les mêmes raisons que le point précédent. C'est plutôt une abstention qui pourrait changer. On pourrait avoir un grand débat même pour les petites fournitures pour qu'on soit bien certain qu'elle passe par la plateforme achats verts, qu'on nous garantisse des critères de durabilité, même pour des feuilles de papier des choses comme ça et pour ce faire on s'abstiendra parce qu'on n'a pas à ce jour de garantie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : c'est une abstention positive, vous êtes nouvelle venue au sein de notre assemblée, mais nous avons déjà eu de nombreux débats sur le sujet et de nombreux échanges avec la minorité et notamment avec votre formation, c'est une pratique qui est déjà en vigueur dans notre Ville de longue date, on pourrait en débattre très longuement, notre Ville est d'ailleurs la première Ville du commerce équitable et l'administration communale a été un modèle tout à fait avant-gardiste dans ce type de pratiques donc j'imagine que vous ne changerez pas votre vote vous pouvez consulter votre collègue M. Dubois

Mme De Jaer, Conseillère communale : on se réjouit

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : vous nous stimulez à être encore meilleurs, Mme De Jaer.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

41 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, BARVAIS, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

1 NON : M. BEUGNIES

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, Mme MARNEFFE

ADOPTE

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : mes chers collègues nous en arrivons maintenant au dernier point de l'ordre du jour, ce point porte sur l'exposé du Bourgmestre en titre relatif à la déclaration de politique communale, cette déclaration qui guidera l'action du Collège et de la majorité pour les six années qui viennent, je passe donc la parole à M. le Bourgmestre en titre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre en titre :

Mesdames et Messieurs les conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, chers collègues, je tiens à vous féliciter d'avoir été élus par nos concitoyens pour siéger au sein de notre Conseil Communal.

Je me réjouis de l'entrée en politique de nombreux jeunes parmi les 20 nouveaux conseillers communaux.

Votre présence d'élus au sein de notre Assemblée illustre la vitalité de notre ville et le désir d'entretenir une dynamique puissante de progrès.

La plus jeune conseillère communale n'a que 20 ans. Bravo.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chers collègues, –jeunes et aux moins jeunes – de prendre plaisir d'exercer votre importante fonction et de réaliser un excellent travail en faveur de nos citoyens.

En quelques minutes, permettez moi de vous faire part de quelques considérations qui se réfèrent au programme de législature de la majorité.

Programme de législature dont l'intégralité vous sera officiellement soumis par le Collège afin qu'il puisse être discuté lors de la prochaine séance du Conseil Communal. Quant à nos concitoyens, ils pourront trouver le programme complet sur le site Web de la Ville, soit en le demandant.

Mais se référant aux 2 législatures passées et recherchant un très large consensus pour conduire les affaires de la ville, elle a jugé sage d'élargir la majorité. Et je suis heureux que PS et MR aient pu s'accorder sur le programme qui vous est soumis.

C'est ainsi que le Collège qui se présente à vous peut compter sur une très large majorité de 37 sièges (29+8) sur 45.

Je ne doute pas de sa cohésion et de sa volonté de servir au mieux nos citoyens.

Quant à l'opposition, elle fera preuve de vigilance. Je n'en doute pas.

Je peux lui assurer que ses arguments seront écoutés avec attention.

Je formule néanmoins le vœu qu'une grande partie des élus qui compose l'opposition, adoptera, comme dans le passé, une attitude constructive qui permettra d'élargir encore plus le consensus des Montois sur certaines grandes décisions que nous serons amenés à prendre. Bien entendu on peut opter sur le non sur tout, c'est la liberté absolue mais c'est souvent fort inefficace.

Mes chers collègues,

Nul n'en doute. Je nourris de grandes ambitions pour Mons et notre région.
Et avec moi, c'est l'ensemble des membres de la majorité qui partagent ces ambitions.

Une ambition de prospérité d'abord.

Mons, Capitale du Hainaut, est la quatrième grande ville wallonne.
Elle sera Capitale européenne de la Culture en 2015.

La Ville de Mons a mis sur pied depuis plusieurs années une stratégie de développement économique, social, touristique et culturel.

Sur le plan économique, faire en sorte que de nouvelles activités puissent voir le jour à Mons et ainsi augmenter considérablement le nombre d'emplois est un objectif majeur de la majorité.

Pour la première fois depuis longtemps dans notre région, de grandes multinationales s'implantent à Mons, procurant des centaines d'emplois. C'est un signe qui ne trompe pas : notre terre montoise est redevenue attractive.

Nous continuerons à modifier l'image de Mons pour mieux accueillir de nouveaux investisseurs et créateurs.

Nous en profiterons pour soutenir les créateurs et les jeunes entrepreneurs de tous horizons.

La Ville confortera son rôle d'accueil et de conseil.

Créateurs et entrepreneurs de Wallonie, de Flandre ou de n'importe quel endroit du monde, sachez que vous êtes les bienvenus à Mons !

Bienvenus et soutenus.

Mons dispose du Parc Initialis.

Ce Parc compte déjà 60 entreprises et près de 700 emplois.

Cela procurera à terme quelques 2000 emplois.

Ikea viendra compléter l'offre marchande des Grand Près.

Et nous poursuivrons pour redynamiser les commerces du centre - Ville

Pour attirer des entreprises très technologiques, la Ville a également créé le concept de la « Digital Innovation Valley ».

En créant ce concept, le but est d'attirer d'autres entreprises actives dans le domaine des hautes technologies.

Elles travailleront ainsi avec les Universités et les PME expertes en la matière.

Il est en outre évident que la mandature qui s'ouvre aura les yeux fixés sur l'année 2015, année durant laquelle les habitants de notre Ville se sont vus confier une mission de grande importance par l'Union européenne.

Mission qui ne se limite pas à la culture.

Mons, Capitale européenne de la Culture en 2015 doit en effet être l'occasion d'unir toutes les énergies pour faire de notre Ville un pôle d'activité de premier plan et un phare de développement pour toute la région et ce, dans la perspective de 2015 et pour les années à venir.

Mons 2015, c'est avant tout un défi économique et social que nous entendons relever.

Dans ce contexte, le tourisme constitue un formidable levier de développement d'emplois.

En 10 ans, le tourisme a décuplé dans le Grand Mons : 270.000 touristes visitent notre ville chaque année (hors Doudou). Notre objectif est d'atteindre les 500.000.

Le patrimoine historique de Mons est reconnu sur le plan international.

Nous sommes d'ailleurs l'une des rares villes belges à posséder trois chefs d'œuvre de l'Humanité reconnus par l'Unesco : le beffroi, les minières néolithiques de Spiennes et le Doudou.

La majorité mettra en valeur nos sites UNESCO.

Un nouvel office du tourisme sera ouvert au grand public sur notre magnifique Grand Place.

La majorité actualisera et mettra également en œuvre le plan stratégique touristique qui vise notamment à développer le tourisme de congrès et de séjour.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Vous l'aurez compris, dans tous les domaines, le développement économique est une priorité.

C'est en agissant de la sorte que nous résorberons le chômage à Jemappes, Flénu, Cuesmes ou ailleurs.

C'est en agissant de la sorte que nous ouvrirons un avenir à nos jeunes. L'emploi ne dépend pas directement de l'autorité communale, d'autres autorités patrons et syndicats y contribuent, mais nous modestement là où nous sommes, nous travaillerons pour avancer dans le domaine du développement économique. Je voudrais redire avec force à quel point nous avons investi pour avoir des investissements structurants. Permettez-moi de le dire en ce jour magnifique, j'entends les commentaires, j'entends les critiques et elles sont bien normales en démocratie mais seul le résultat compte.

Grâce aux moyens financiers de l'Union européenne et la Région wallonne, la Ville réalise aussi de nombreux investissements structurants,

1. Un Centre de Congrès
2. Un centre d'entreprises design ;
3. un centre d'interprétation sur le Doudou (au Mont de Piété) ;
4. la restauration de l'Église Saint Nicolas ;
5. un pavillon d'accueil pour les Minières néolithiques de Spiennes ;
6. la création d'un nouvel office d'information touristique ;
7. la rénovation en profondeur du quartier de la gare ;
8. un centre d'interprétation sur l'Histoire militaire (à la Machine à Eau) là aussi nous avons été une place forte en matière militaire, nous avons une collection extraordinaire et nous allons commémorer le centième anniversaire de cette sale guerre

que fut la première guerre mondiale et aujourd'hui grâce à la volonté des élus de Mons, grâce aux moyens financiers de la Région Wallonne, nous avons en perspective un musée sur l'histoire militaire.

Et je ne parle pas de l'extraordinaire opportunité que nous offre la SNCB et la société wallonne des transports en rénovant nos quais de gare et en construisant une gare-passerelle des bus et des trains et je voudrais profiter de cette assemblée nombreuse pour rappeler ce fait. Depuis 40 ans à Mons, on demande d'une passerelle pour aller de l'autre côté relier les Grands Prés, la ville II au centre de Mons et on a enfin trouvé des gens désireux de nous aider à la SNCB et à la société wallonne des transports pour non seulement rénover les quais de trains mais de faire une gare passerelle et une gare passerelle Mesdames Messieurs, pour qu'elle soit passerelle il faut qu'elle passe au-dessus des caténaires et comme les caténaires sont haut de quelque 5 m, jusqu'à présent pour franchir cet obstacle il faut passer au-dessus évident qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, on va rajouter quelque 3 m 5 m +3 cela fait 8 + 2 m qui doivent être nécessaires 5 m +3 cela fait huit, ce sera un édifice d'une dizaine de mètres.

Croyez bien que jamais je n'ai demandé qu'on fasse un grand édifice, j'ai demandé une gare passerelle et comme elle sera passerelle elle aura cette ampleur. Par ailleurs ce sera une gare qui doit également faire en sorte que les bus qui aujourd'hui encombrant la place de la gare d'une manière inimaginable, que ceux-ci soient à quai. Les trois premiers quais de la gare seront des quais de bus. Tout cela va rénover tout le quartier de la gare et quand on fait une comptabilité tout à fait partielle, ayez la bonté de vous imaginer la place de la gare avec les passagers de bus, les passagers de trains et tous ceux qui utilisent ou qui auront l'occasion de se promener sur cette place et vous verrez que l'investissement que nous font la SNCB et la société wallonne des transports sont des investissements d'une grande importance. Pour celles et ceux qui ont encore l'esprit chagrin, tous ces travaux de la gare pour ce qui concerne la Ville de Mons ne coûteront pas un euro à la Ville de Mons.

J'en termine pour redire à quel point notre objectif avec tout cela est bien entendu de faire fonctionner tous ces investissements structurants et faire en sorte que tout converge vers le développement économique.

Après avoir évoqué Mesdames Messieurs, la prospérité, et quand je parle de prospérité, au nom de la majorité c'est surtout et je le répète la création d'emplois. Mais la prospérité ne s'arrête pas là, notre Ville à des spécificités que nous devons défendre et

promouvoir et parmi d'autres ambitions il y a l'ambition de renforcer Mons comme Ville de l'intelligence et de l'éducation. Vous savez, Mons, avec le soutien de l'union européenne et de la Région Wallonne compte maintenant des centres de recherche scientifique et des entreprises innovantes que j'ai évoquées tout à l'heure, de très haute technologie et au rayonnement international, que ce soit dans le pôle de l'image et du son, que ce soit dans le domaine des nouveaux matériaux, nous avons à Mons des scientifiques parmi les meilleurs au monde et l'université de Mons a mis en place un dispositif qui s'appuie sur une dizaine d'instituts.

Nous devons tirer profit de cette extraordinaire opportunité qu'offrent nos centres de recherches et nos universités et telle est l'intention du Collège par ailleurs, on discute beaucoup du nouveau paysage universitaire, la Ville de Mons entend maintenir, ici chez nous, un pôle universitaire d'envergure, qui n'est d'ailleurs plus contesté, pôle universitaire qui doit trouver avec les autres universités les synergies les plus intelligentes possibles. Nous avons réussi la fusion de la Faculté Polytechnique en ayant maintenant l'U Mons et une évolution des Fucam vers l'UCL. Je voudrais dire aussi que l'université de Mons comme d'ailleurs l'UCL Mons ont un rôle à jouer notamment dans d'autres villes et la ville de Charleroi pour permettre aussi un développement important de la formation universitaire des jeunes dans la province de Hainaut, nous sommes capitale du Hainaut, nous devons permettre à différents endroits du Hainaut d'avoir un maximum de jeunes qui entrent dans les études universitaires et qui peuvent après poursuivre ici à Mons leurs études.

Mes chers collègues, l'intelligence, l'éducation, la majorité soutient l'ensemble des institutions d'enseignement, les hautes écoles, l'enseignement secondaire, l'enseignement fondamental quel que soit le réseau dans notre ville mais nous avons une responsabilité particulière pour l'enseignement communal avec nos 4000 enfants et à cet égard il est prévu dans le programme de législature des investissements pour améliorer encore plus la qualité de notre enseignement qui est remarquable et considéré comme un des meilleurs enseignements mais nous voulons encore aller plus loin par un cadre agréable tant pour les enfants que pour les enseignants

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues

Ambition de prospérité

Ambition de renforcer Mons comme ville de l'intelligence et de l'éducation

Ambition d'un meilleur cadre de vie aussi

C'est ainsi que nous continuerons à agir pour garantir la propreté de notre ville partout dans les 19 anciennes communes. Nous continuerons à demander pour qu'il y ait des modalités lors du passage et du ramassage des immondices, que les rues soient propres, la ville continuera pour sa part à mettre à disposition des ouvriers pour accompagner ce travail et garder l'ensemble des 19 communes dans un état de propreté. Nous serons aussi très vigilants pour lutter contre les incivilités. À cet égard je n'ai pas besoin de vous l'indiquer, nous pouvons faire beaucoup, campagne de prévention, on essaie d'être vraiment le plus pédagogique possible mais il y en a toujours qui laisse leurs déchets dans un coin où ils sortent des sacs non conformes, bref nous serons à l'avenir beaucoup plus vigilant avec une cellule mixte qui est affectée exclusivement à la lutte contre les incivilités, cette cellule étant composée de personnel de la ville et de policiers.

En matière d'environnement, d'autres aspects sont très importants.

Ainsi la majorité continuera à agir pour que Mons soit exemplaire en matière d'économies d'énergie, en réduisant sa propre consommation et en soutenant ses concitoyens dans leurs efforts en la matière. Le Collège veut entreprendre des actions spécifiques afin de réduire de 20% la consommation énergétique propre à l'administration

Comme vous le savez vraisemblablement, je me suis beaucoup impliqué personnellement pour que l'on exploite l'énergie géothermique. Vous savez que nous sommes en train de forer un nouveau puit sur le site de la gare et nous espérons par ce biais chauffer tous les bâtiments et notamment la gare de ce quartier. Si cette expérience s'avère un succès nous pourrions envisager d'aller plus loin avec alors un élargissement du nombre de puits et un grand nombre d'immeubles chauffés à l'eau chaude. Quand on sait que l'énergie coûtera de plus en plus cher ce serait un moyen important de stabiliser

le coût est notamment le coût pour nos citoyens. Mons est aussi une ville agricole, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction l'a indiqué, Mons c'est la première ville wallonne du commerce équitable, comme quoi nous avons beaucoup avancé et on continuera à soutenir les produits agricoles du terroir montois est bien entendu aussi les produits issus du commerce équitable.

Ambition de prospérité

Ambition de renforcer Mons comme ville de l'intelligence et de l'éducation

Ambition d'un meilleur cadre de vie

Une autre de nos ambitions majeures c'est de consolider Mons en tant que ville de la cohésion sociale harmonieuse . Vous savez quand les étrangers viennent à Mons ou bien habiter à Mons, une des grandes caractéristiques de notre ville, celle qui est peut-être la plus ressentie, c'est non seulement la convivialité mais c'est cette cohésion sociale. La cohésion sociale c'est un travail acharné et je voudrais en profiter pour saluer le CPAS pour tout le travail réalisé. Mais qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, des jeunes, des aînés, des moins valides, chacun à sa place dans notre ville de Mons. Pour les jeunes, je ne vais pas entrer dans le détail, la majorité qui se présente devant vous, veut encourager la pratique des sports et pour les adolescents, il n'y a pas que la pratique des sports, nous réaliserons notamment ce nouveau ride-park (skate, vélo, roller,...) et multiplier les petites infrastructures sportives dans les quartiers (aires de jeux et agoraspaces).

La majorité veut aussi améliorer l'autonomie de vie des aînés. Sans être trop long pour les aînés la politique c'est de les garder chez eux et de les garder avec tout ce qui est nécessaire, c'est-à-dire à la fois pouvoir subvenir à un certain nombre de services, de besoins mais aussi mais aussi de loisirs et de permettre une vie la plus épanouissante possible . À cet égard nous continuerons à travailler dans cette perspective mais quand ce n'est vraiment plus possible là aussi la ville avec d'autres institutions oeuvrent pour pouvoir accueillir les personnes d'un certain âge.

Le Collège poursuivra aussi ses efforts pour améliorer encore plus l'accès à la santé ou à un logement convenable

Dans le domaine de la santé, La majorité garantira notamment l'offre de secours médicaux urgents et soutiendra les nombreuses actions menées par le CHU Ambroise Paré – Chêne aux Haies qui dépend en grande partie de la Ville de Mons et l'engage sur le plan financier.

Elle mettra tout en œuvre afin de renforcer l'offre de soins du CHU par le développement de nouveaux services médicaux et chirurgicaux ainsi que par de nouveaux projets de proximité dans les communes. Je ne le dirai jamais assez la santé constitue le capital essentiel de chacun d'entre nous et la majorité entend oeuvrer pour permettre à chacun d'être dans la meilleure santé possible.

Elle soutiendra les actions de prévention dans les domaines de l'alimentation, des assuétudes ou des maladies sexuellement transmissibles.

Alors Mesdames et Messieurs, tout ceci est fort important, mais cela ne peut avancer que si nous avons un service public performant. À cet égard je voudrais saluer toutes celles et tous ceux qui travaillent à la Ville de Mons, les remercier et les féliciter pour le travail réalisé et nous continuerons à améliorer les conditions de travail pour que les agents de la ville puissent être plus épanouis dans leur travail mais également pour mieux servir encore nos citoyens. C'est ainsi qu'à titre d'exemple la délivrance des permis d'urbanisme sera accélérée, notamment par une révision du règlement communal d'urbanisme et nous continuerons aussi à faciliter les démarches du citoyen, (borne interactive, guichet électronique, simplification administrative,)

Enfin avant de terminer, je voudrais évoquer la sécurité.

Pour nous, garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens constitue la priorité première de toute autorité publique et donc de la zone de police pour ce qui relève de ses attributions.

C'est ainsi que comme prévu, nous renforcerons la zone de Police de Mons-Quévy d'ici 2015 de 60 policiers supplémentaires, et nous sommes en train d'étudier la possibilité d'installer des caméras de surveillance dans certains quartiers estimés sensibles comme par exemple Marché aux Herbes le quartier de la gare, et après que nous ayons fait une

analyse de la situation au sein du Collège de Police vous venez d'ailleurs de voter chers collègues pour le conseil de police Nous installerons le commissariat de Mons dans le quartier de la gare et nous voulons intensifier le dialogue avec les autorités judiciaires pour que les priorités communales soient mieux prises en compte.

En ce qui concerne nos pompiers, la majorité entend respecter ce qui a été décidé c'est-à-dire des pompiers supplémentaires, 8 pompiers supplémentaires. Ce qui amenera notre personnel du service incendie à plus de 150 hommes et je voudrais saluer leur travail est aussi avoir une pensée émue pour les personnes qui périssent en effectuant leur mission

Mesdames et Messieurs un dernier mot et ce n'est pas un scoop, Mons sera capitale européenne de la culture . Mons capitale européenne de la culture c'est d'abord un travail acharné que nous avons mené à quelques-uns, il a fallu des centaines d'heures de travail et présenter et défendre devant un jury international notre position pour accéder à ce statut de capitale européenne de la culture . Je pense que c'est un statut qui est unique dans la vie d'une ville, d'une région et de ses habitants. C'est une opportunité exceptionnelle de donner un saut qualitatif à notre développement. La majorité travaillera et continuera à travailler avec la Fondation Mons 2015 , elle travaillera avec tous ceux qui souhaitent s'y associer, qui souhaitent travailler et aussi les citoyens de Mons et je voudrais rappeler que la majorité considère Mons 2015, Capitale européenne de la culture, comme un projet éminemment participatif, bien entendu un projet culturel mais aussi un projet économique et social. Nous soutiendrons les créateurs et valoriserons les créateurs locaux et pour celles et ceux qui disent que parfois les spectacles sont un peu trop choisis , certains disent élitistes je voudrais dire que nous y sommes très attentifs et la majorité renforcera les spectacles populaires et je vois ici les spectacles de divertissement, donc il y en aura pour tout le monde et nous proposerons également de poursuivre la politique d'expositions à prix très réduit et pour celles et ceux qui en doutaient, la majorité veillera évidemment à ce que la dynamique de Mons 2015 persiste, continue les années suivantes. Nous ne sommes pas Lille, nous sommes deux fois plus petits mais si certains doutent de ce que peut amener une Capitale européenne de la culture, allait un week-end à Lille, mais je dois vous dire que si je pouvais avoir un même résultat cinq fois plus réduit à Mons, ce serait extraordinaire et c'est cela qu'il faut tenter d'obtenir et nous sommes sur le bon chemin.

Mesdames, Messieurs j'en termine avec quelques considérations plus personnelles.

Tout d'abord je voudrais remercier Marc Barvais, pour son travail remarquable. Il a été Bourgmestre faisant fonction, une fonction qui a toujours été attentive, implique avec le sens de l'intérêt général, la modération qu'il sied, quand on est Bourgmestre cela nécessite en tout cas beaucoup de modération. Je voudrais vraiment le remercier et le remercier pour sa fidélité à mon égard, les résultats électoraux sont ce qu'ils sont, Marc je voudrais te dire merci.

Mesdames Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, le 14 octobre 2012 les citoyens m'ont à nouveau exprimé leur confiance et m'ont réélu comme Bourgmestre même si l'acte officiel vient de se produire. Je dois dire que je voudrais les remercier du fond du coeur, croyez-moi à chaque élection c'est une nouvelle vie qui commence et je suis de ceux qui pensent que rien n'est jamais acquis mais seul ce qui se passe ce soir, demain ou dans une semaine, dans un mois, vaut la peine de s'y investir et d'y travailler et le succès que vous m'avez accordé me touche vraiment au plus profond de moi-même. Les circonstances que je ne vais pas qualifier, me conduisent à assumer la fonction de Premier Ministre. Durant cette période, comme je m'y suis engagé devant les citoyens montois, dans la transparence absolue, vous l'avez appris depuis un certain temps et officiellement depuis quelques minutes ce sera Nicolas Martin qui officiera en qualité de Bourgmestre faisant fonction, je tiens vraiment à le remercier et je suis persuadé d'ailleurs que le Collège entier fera sienne, rigueur, enthousiasme et ambition. Voilà Mesdames, Messieurs, en espérant ne pas avoir été trop long, forts de leur sensibilité, de leur expérience respective, les élus de la majorité s'engagent à travailler dans le respect de tous les citoyens du Grand Mons et ils s'engagent à assumer leurs responsabilités avec dévouement, humilité, loyauté mais aussi avec enthousiasme. Alors, avec votre soutien, ils feront en sorte que notre ville conforte son statut de ville généreuse et travailleuse et son statut de ville des idées et du coeur, une capitale européenne dont les habitants sont heureux d'y vivre. Voilà, Mesdames, Messieurs, chers collègues un tout dernier mot, ayons confiance en l'avenir, on peut avoir confiance en l'avenir mais l'avenir dépend aussi de nous alors mes chers collègues du Collège et du Conseil au travail et merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : Merci Monsieur le Bourgmestre en titre pour cette déclaration de politique générale, mes chers collègues comme le veut la tradition, le débat qui porte sur cette déclaration a lieu au Conseil qui suit donc nous aurons tout le temps et le loisir de débattre de toutes les orientations proposées par la majorité à

l'occasion du conseil qui se tiendra le 17 décembre prochain à 18 heures, néanmoins est-ce que certains d'entre vous solliciter une prise de parole à ce stade ? Mme Moucheron

Mme Moucheron, Conseillère communale : merci M. le Président Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Échevins, mes chers Collègues, ce soir je ne serais pas très longue ni trop polémique, on va attendre le prochain Conseil pourrait être plus dans le débat. Je voulais commencer comme vous l'avez fait d'ailleurs par vous féliciter toutes et tous, prêter serment pour la première fois prêter serment sous une nouvelle fonction prêter serment pour la deuxième ou pour la troisième fois, c'est toujours un moment d'émotion, Eric Defays citait ce matin dans le Soir si je puis me permettre de le citer : « on aurait tort de sourire de ces émotions, ne perdons pas de vue que les élections communales sont les plus attendues par la population, les mandats qu'on y gagne courent sur six longues années et sont d'une terrible exigence pour ceux qui les exercent avec conviction, du Bourgmestre aux Conseillers de l'Action sociale l' élu local a les mains dans le cambouis et il n'échappe pas à la sentence quasi quotidienne de l'opinion. Les hommes et les femmes qui consacrent leur temps méritent notre respect, cela vaut ce que cela vaut mais vous avez déjà le mien. Je voudrais aussi saluer cette nouvelle génération qui fait son entrée au sein de toutes les formations politiques, élus ou pas dans cette assemblée, ils ont été nombreux à être candidats sur les listes et ils s'investissent en politique ce n'est pas une chose aisée ni à Mons ni a fortiori quand on est jeune. Je vais revenir maintenant à notre cité, qui mérite qu'on s'y intéresse au quotidien, qu'on y soit présent et qu'on améliore le quotidien de l'ensemble de ses habitants. Pour ce faire, le CDH montois a mis l'accent dans son programme communal sur de nombreux points comme la mobilité la participation, qui a disparu des compétences échevinales. On en discutera probablement la prochaine fois, des points auxquels nous souhaitons que la majorité soit attentive, on n'y reviendra en détail lors du prochain Conseil communal. D'ores et déjà et je vous l'ai dit je ne vais pas polémiquer aujourd'hui, Mons va devoir affronter dans les prochaines années de nombreux chantiers, la réussite de Mons 2015, l'extension des Grands Prés , l'arrivée d'IKEA, la construction d'une nouvelle gare la phase finale du programme du PGV de Jemappes, le Centre d'interprétation d'histoire militaire, le BAM, le Centre de Congrès, le nouveau centre de Design, les Minières de Spiennes et j'en passe encore. La crise économique et financière que nous traversons risque elle aussi de forcer les communes à consentir de gros efforts. Les choix du fédéral influenceront et influenceront nos politiques

sociales et locales. Depuis 12 ans et pour six nouvelles années Mons est gérée par une majorité socialiste absolue qui fait le choix, toujours étonnant, de s'associer au MR, les meilleurs ennemis du monde comme dirait mon président, mais nous avons l'intention de continuer au sein du CDH comme nous l'avons toujours fait, à suivre de très près les politiques menées par la majorité et à mener une opposition constructive mais ferme, je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : je vous remercie Mme Moucheron, Mme De Jaer a demandé la parole ? Non ? Eh bien Mme Moucheron je vous remercie pour votre intervention, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole. Écoutez je vous remercie pour votre intervention pour vos mots agréables que ce soit à l'intention de l'ensemble de nos collègues et je me permettrai comme vous l'avez fait de l'élargir à l'ensemble des candidates et candidats qui se sont présentés à l'occasion des scrutins des communales et des provinciales du 14 octobre dernier et aussi pour les proches puisqu'ils sont nombreux dans cette salle ce soir et qui doivent eux aussi subir au quotidien les engagements politiques souvent très prenants. Alors Mme Moucheron vous l'avait indiqué, les défis sont nombreux, ils auront l'occasion de nous donner la liberté de débattre lors du prochain Conseil communal donc je propose que nous en restions la pour ce point en tout cas et pour celles et ceux que cela intéresse de nous rejoindre le 17 décembre prochain, toujours dans cette salle, à partir de 18 heures. Voilà je propose de clôturer ce point, je reviens si vous le permettez à l'élection des Conseillers de Police puisque, malgré un exercice complexe, les opérations de dépouillement ont eu lieu et ont donné leurs résultats, 21 membres de ce Conseil étaient candidats pour 21 places attribuées, les choses sont bien faites et il y a 21 personnes qui sont donc élues et je vais les citer dans l'ordre qui m'est donné et qui ne représente pas le nombre de voix obtenues à savoir M. Yves André, M. Fabio Antonini et M. John Beugnies, Mme Charlotte De Jaer, M. Mauro Del Borrello, M. Jean-Paul Deplus, M. Florent Dufrane, M. Jean-Pierre Dupont, M. Hervé Jacquemin, M. John Joos, Mme Caroline Jude, M. Kayembe Samy, Mme Christine Lagneau, M. Jean-Marc Lecocq, M. Jérôme Manderlier et M. Cédric Mélis, Mme Khadija Nahime, M. Maxime Pourtois, M. Bruno Rossi, Mme Michèle Waelput et enfin Mme Colette Wuilbaut-Van Hoorde. Ces 21 membres de notre assemblée siégeront donc dorénavant pour représenter notre ville au sein du Conseil de Police et au nom du Collège je leur adresse de nos félicitations.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, ceci termine donc notre séance d'installation, je voudrais remercier les services techniques de la ville qui nous ont permis d'organiser cette séance, remercier tous les membres du Conseil, le public nombreux ce soir et vous inviter, la presse également ainsi que les forces de l'ordre qui sont présentes.. Avant de libérer les Conseillers communaux je souhaiterais que ceux-ci puissent signer le registre qui vous est transmis par M. l'Huissier en Chef. J'invite d'ores et déjà le public à se rendre au rez-de-chaussée pour partager bien entendu le verre de l'amitié. Très bonne soirée à toutes et à tous.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal ff,

Le Bourgmestre ff-Président,

Ph. LIBIEZ.

N. MARTIN

=====